

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**Séance du 15 décembre 2020**

**Date de la convocation : 08/12/2020**

**Nombre de conseillers en exercice : 51**

**Etaient Présents :**

Mme Claudine PERROT-BERTON, 1<sup>ère</sup> Vice-présidente

M. Frédéric BELMONTE, M. Erwann BINET, M. Richard BONNEFOUX, M. Christian BOREL, M. Christophe BOUVIER, M. Jacques BOYER, Mme Dalila BRAHMI, M. Lucien BRUYAS, Mme Michèle CEDRIN, M. Christophe CHARLES, M. Alain CLERC, M. Jean-Yves CURTAUD, M. Patrick CURTAUD, M. Martin DAUBREE, Mme Florence DAVID, M. Marc DELEIGUE, Mme Hilda DERMIDJIAN, Mme Martine FAÏTA, Mme Anny GELAS, Mme Annick GUICHARD, M. Nicolas HYVERNAT, M. Christian JANIN, M. Max KECHICHIAN, M. Fabien KRAEHN, M. Jean-Claude LUCIANO, M. Philippe MARION, Mme Catherine MARTIN, M. Guy MARTINET, Mme Virginie OSTOJIC, M. Daniel PARAIRE, M. Christian PETREQUIN, Mme Brigitte PHAM-CUC, M. Isidore POLO, Mme Sophie PORNET, M. Jean PROENÇA, Mme Dominique ROUX, M. Lévon SAKOUNTS, M. Thierry SALLANDRE, Mme Maryline SILVESTRE, M. Luc THOMAS, M. Jean TISSOT, M. Charles TODARO, Mme Béatrice TRANCHAND, Mme Blandine VIDOR, Mme Evelyne ZIBOURA.

**Ont donné pouvoir** : M. Thierry KOVACS à Mme Claudine PERROT-BERTON, Mme Annie DUTRON à M. Patrick CURTAUD, M. Denis PEILLOT à M. Christophe BOUVIER, M. Jean-Paul PHILY à M. Martine FAÏTA.

**Absents excusés** : M. Malik MAOUCHE, M. Guy MARTINET.

**Secrétaire de séance** : M. Christian JANIN.

---

**OBJET** : **EAU** : Tarifs 2021 des interventions du service des eaux

**Rapporteur** : Max KECHICHIAN

**NOTE DE SYNTHÈSE**

La compétence eau potable est exercée par Vienne Condrieu Agglomération depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Le service public de l'eau potable étant exercé sur la Ville de Vienne en régie, il convient de fixer les tarifs des diverses interventions de ce service.

Conformément aux orientations prises par la délibération du 1<sup>er</sup> octobre 2019 relative aux principes guidant la prise de la compétence eau potable par Vienne Condrieu Agglomération il est proposé de reconduire la politique tarifaire appliquée précédemment par la Ville de Vienne étant précisé que cette dernière revalorisait le tarif de ces interventions en régie de 1,2% tous les ans.

Les tarifs des interventions sont annexés à la présente délibération.

-----  
**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** la délibération du Conseil communautaire du 1<sup>er</sup> octobre n° 19-166 relative aux principes guidant le transfert de la compétence eau potable,

**VU** l'avis du Bureau Communautaire du 20 octobre 2020 et de ce jour,

**VU** l'avis de la commission de l'eau et de l'assainissement du 4 novembre 2020,

**VU** les tarifs annexés à la présente délibération,

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** :

**FIXE** le tarif des interventions du service de l'eau sur Vienne pour l'année 2021 selon le document annexé à la présente délibération,

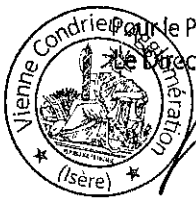
**DIT** que ces tarifs sont soumis au taux de TVA en vigueur au moment des travaux,

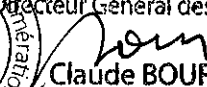
**DIT** que ces tarifs s'appliquent à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021,

**AUTORISE** Monsieur le Président à effectuer les démarches et à signer tous documents afférents à la présente délibération.

**Conseil Communautaire du 15 décembre 2020**

Le Président certifie que la présente délibération  
a été reçue par la Sous-Préfecture le **18 DEC. 2020**  
et a été publiée le **18 DEC. 2020**



Pour le Président et par délégation,  
Le Directeur Général des Services  
  
Claude BOUR

Pour extrait certifié conforme

Pour le Président,

La 1<sup>ère</sup> Vice-présidente



Claudine PERROT-BERTON

## Tarifs d'intervention 2021 du service des eaux sur la Ville de Vienne

**A / PARTICIPATION A L'EXECUTION DES BRANCHEMENTS NEUFS** pour la partie placée sous la voie publique comportant ouverture et remblaiement de la tranchée, fourniture et pose du collier de prise en charge, robinet de prise en charge, bouche à clé, tuyauterie et réfection de la chaussée sur une longueur inférieure ou égale à 10 ml.

	TARIF AU 1ER JANVIER 2020 HT	TARIF AU 1ER JANVIER 2021 HT
n°1 Branchement 15 mm	860,63 €	870,95 €
n°2 Branchement 20 mm	900,34 €	911,14 €
n°3 Branchement 25 mm	972,90 €	984,57 €
n°4 Branchement 30 mm	1 036,22 €	1 048,65 €
n°5 Branchement 40 mm	1 300,64 €	1 316,25 €
n°6 Branchement de 50 à 60 mm	2 098,02 €	2 123,19 €

### **B/ POSÉ D'UN COMPTEUR Y COMPRIS FOURNITURE ET MISE EN PLACE DES RACCORDS**

A la suite de la création d'un branchement ou pour remplacement d'un compteur non adapté aux consommations précisées par l'abonnement ;

	TARIF AU 1ER JANVIER 2020 HT	TARIF AU 1ER JANVIER 2021 HT
Diamètre 15 mm	51,81 €	52,44 €
Diamètre 20 mm	67,61 €	68,42 €
Diamètre 25 mm	73,12 €	73,99 €
Diamètre 30 mm	97,39 €	98,56 €
Diamètre 40 mm	151,02 €	152,83 €
Diamètre de 50 à 125 mm	188,23 €	190,49 €

### **C/ REMPLACEMENT DES COMPTEURS D'EAU HORS D'USAGE**

	TARIF AU 1ER JANVIER 2020 HT	TARIF AU 1ER JANVIER 2021 HT
Diamètre 15 mm	118,26 €	119,68 €
Diamètre 20 mm	128,40 €	129,94 €
Diamètre 25 mm	138,75 €	140,41 €
Diamètre 30 mm	294,55 €	298,09 €
Diamètre 40 mm	419,35 €	424,38 €

### **D/ BRIS DE COLLIERS ANTI FRAUDE OU REMISE EN EAU NON AUTORISEE**

A la suite d'un bris de collier anti-fraude ou d'une remise en eau non autorisée, les travaux de repose du collier, du contrôle et du suivi du bon fonctionnement de la chaîne de comptage seront facturés **165,75 euros HT** (Ancien tarif au 1er janvier 2020 : 163,78 € HT)

## **E / PRISE D'EAU NON AUTORISEE ET SANS COMPTAGE**

A la suite d'une prise d'eau non autorisée et sans comptage, le suivi de la mise en conformité technique et administrative de l'installation sera facturée 329,31 euros HT (ancien tarif au 1er janvier 2020 : 325,41 € HT).

Si nécessaire, les frais de travaux de remise en conformité seront facturés au tarif en vigueur.

## **F / FOURNITURE ET FRAIS DE POSE DE PIECES DE ROBINETTERIE**

	TARIF AU 1ER JANVIER 2020 HT	TARIF AU 1ER JANVIER 2021 HT
	Fourniture et pose du robinet seul	Fourniture et pose du robinet seul
Diamètre 15 mm	31,54 €	31,92 €
Diamètre 20 mm	43,40 €	43,93 €
Diamètre 25 mm	46,63 €	47,19 €
Diamètre 30 mm	71,64 €	72,50 €
Diamètre 40 mm	99,20 €	100,39 €
Diamètre 50 mm	143,63 €	145,36 €

	TARIF AU 1ER JANVIER 2020 HT	TARIF AU 1ER JANVIER 2021 HT
	Fourniture et pose de pièces de raccords	Fourniture et pose de pièces de raccords
Diamètre 15 mm	51,81 €	52,44 €
Diamètre 20 mm	67,61 €	68,42 €
Diamètre 25 mm	73,12 €	73,99 €
Diamètre 30 mm	97,39 €	98,56 €
Diamètre 40 mm	151,02 €	152,83 €
Diamètre 50 mm	188,23 €	190,49 €

	TARIF AU 1ER JANVIER 2020 HT	TARIF AU 1ER JANVIER 2021 HT
	Fourniture et pose de clapet antipollution	Fourniture et pose de clapet antipollution
Diamètre 15 mm	20,84 €	21,09 €
Diamètre 20 mm	25,88 €	26,19 €
Diamètre 25 mm	34,54 €	34,95 €
Diamètre 30 mm	47,95 €	48,52 €
Diamètre 40 mm	55,98 €	56,66 €
Diamètre 50 mm	62,25 €	63,00 €

## **G/ ETALONNAGE COMPTEUR**

A la demande de l'abonné, le compteur peut-être vérifié par un organisme agréé. Si le compteur est exact ou sous-compte, l'étalonnage sera facturé :

	TARIF AU 1ER JANVIER 2020 HT	TARIF AU 1ER JANVIER 2021 HT
15 mm - 20 mm	55,98 €	56,66 €
25 - 30 - 40 mm	73,30 €	74,18 €
50 - 60 mm	110,62 €	111,95 €
80 - 100 mm	183,68 €	185,88 €
150 mm	360,33 €	364,66 €

## **H/ CONTRÔLE DES DISPOSITIFS DE PRELEVEMENT, PUIIS, FORAGE**

Tous contrôles de dispositif de prélèvements, puits ou forages réalisés à des fins d'usage domestique de l'eau seront facturés 58,25 Euros HT (Ce prix comprend le déplacement, le contrôle et la rédaction d'un rapport).

Ancien tarif au 1er janvier 2020 : 57,11 € HT)

## **I/ TRAVAUX DIVERS**

Les travaux et fournitures non décrits ci-dessus sont effectués et facturés au prix de revient = prix d'achat des fournitures + main d'œuvre et déplacement au tarif en vigueur tel que défini ci-dessous.

## **J/ COUT HORAIRE DE LA MAIN D'ŒUVRE**

intervention de jour du lundi au samedi

	TARIF AU 1ER JANVIER 2020 HT	TARIF AU 1ER JANVIER 2021 HT
agent d'intervention / heure	21,11 €	21,36 €
agent d'encadrement / heure	32,85 €	33,24 €
intervention de nuit (22h/7h) et dimanche et jours fériés		
agent d'intervention / heure	42,22 €	42,72 €
agent d'encadrement / heure	65,70 €	66,48 €
Coût horaire de la mise à disposition de véhicule et matériel		
Berlines Utilitaires / heure	7,19 €	7,28 €
Poids lourds / heure	20,18 €	20,42 €
Polybennes / heure	31,68 €	32,06 €
Tracto et mini pelles / heure	26,83 €	27,15 €
Hydrocureuses sur remorques- compresseurs / heure	4,87 €	4,92 €